

SOMMAIRE

- 1. Le mot du Maire
- 2. Actualités
- 3. Vie communale
- 4. Du côté de nos jeunes
- 5. Etat civil
- 6. Agenda
- 7. Coin Culture

Le mot du Maire

Le deuxième trimestre 2017 fut chargé en évènements :

- quatre dimanches d'élections,
- la préparation de la création de la commune nouvelle,
- la brocante le 18 juin,
- la préparation du char qui a participé à la fête des années folles à Longuesse le 1^{er} juillet et défilé dans les rues d'Avernes le 2 juillet.
 J'en profite pour remercier tous les bénévoles des communes d'Avernes et de Gadancourt et notamment ceux du Foyer Rural qui ont coordonné, réalisé et défilé en tenue d'époque sur ce magnifique char. Merci à toutes celles et ceux qui l'ont accompagné dans les
- l'ouverture de l'agence postale communale le 3 juillet.

Malgré les congés, le troisième trimestre sera aussi riche en travaux :

- avancement du PLU
- réalisation de la fête du village le 9 septembre
- organisation du salon des activités le 9 septembre
 Venez nombreux à ces deux événements festifs, qui sont toujours de bons moments de convivialité. Merci aux bénévoles qui s'investissent dans leur préparation.
- La rentrée scolaire et sa préparation matérielle : mise en place d'un système d'alarme dans le cadre de Vigipirate
- La mise aux normes des bâtiments publics en matière d'électricité, budget estimé à près de 30.000 euros.

Le Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous, du repos, du soleil, de bons moments entre amis et en famille.

Actualités

Brocante le 18 juin



La brocante fut une belle réussite : 311 exposants et du très beau temps !

Les badauds ont envahi nos rues dans un joyeux brouhaha ponctué comme chaque année par la musique des forains présents eux aussi pour le plaisir des jeunes et de leurs parents assis à l'ombre des tilleuls près de la buvette.

Les visiteurs ont apprécié les mesures de sécurité mises en place dans le contexte Vigipirate. En particulier l'association des agents de sécurité que nous remercions pour leur présence tout au long de la journée ainsi que les propriétaires des tracteurs qui nous ont ainsi permis de barrer les routes. Merci également à tous les bénévoles pour leur aide précieuse et leur bonne humeur.

Nous attendons avec impatience l'an prochain pour revivre des moments aussi festifs.

Patricia Furlan, pour le comité des fêtes



Char 'les années folles' le 1er juillet

Au mois de janvier le foyer rural, les communes d'Avernes et Gadancourt ont décidé de participer à l'événement « Longuesse fête les années folles ».

Au mois de mars, nous avons débuté la construction de notre char sur le thème : Bourgeoisie et vie urbaine.

De nombreuses personnes se sont mobilisées pour réunir des objets, des vêtements d'époque ...

Le 1^{er} juillet nous avons défilé dans Longuesse.

Heureusement la météo capricieuse s'est améliorée en cours de journée nous permettant ainsi de déambuler dans les rues.

Le lendemain, pour prolonger les festivités nous avons circulé dans les rues d'Avernes pour présenter notre char aux Avernois qui étaient au rendez-vous.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau projet.

Patrick Blanchard, pour le foyer rural

Vie communale

L'agence postale communale

Retrouvez l'essentiel des services de La Poste dans votre nouvelle agence postale communale, située dans la mairie.

Ouverture:

- Lun-Ven: 11h-12h / 16h-18h

- Mar-Jeu: 16h-18h - Samedi: 10h-12h

Services:

- Courrier: Déposer et retirer vos lettres. Acheter des enveloppes Prêt-à-poster
- **Timbres**: Acheter des carnets de timbres
- Colis: Déposer et retirer vos colis. Acheter des emballages Colissimo
- Prestations financières: Retraits et versements d'espèces sur CCP ou compte épargne (limite de 350€/semaine). Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne. Emission et paiement de mandat cash (limite de 350€/opération)

Tous ces services seront mis en place progressivement.

Commune nouvelle Avernes/Gadancourt

Calendrier de la création :

- 1ère étape: Le 30 juin, les deux conseils municipaux d'Avernes et de Gadancourt ont voté à la majorité des membres présents la création d'une commune nouvelle, ayant pour objectifs de mutualiser les moyens administratifs, matériels et humains des deux communes historiques.
- **2**ème **étape**: Le Préfet doit prendre un arrêté avant le 30 septembre 2017 pour valider la 1ère étape.
- 3^{ème} étape: Si le Préfet a validé la création de la Commune Nouvelle avant le 30 septembre 2017, celle-ci sera réelle au 1^{er} janvier 2018.

Création d'un Bar-Restaurant à Avernes

Les résultats complets de l'enquête consommateur sont publiés dans leur intégralité sur le site d'Avernes :www.avernes95.fr

En résumé:

Nous avons reçu 215 réponses.

Le profil des répondants :

- 76% habitants d'Avernes
- 53% sont des femmes
- 33% ont 60 ans et plus
- 29% sont des retraités
- 37% ont une famille de 4 personnes et plus
- 76% des répondants sont favorables ou très favorables à l'ouverture d'un café à Avernes
- 85% des répondants sont favorables ou très favorables à l'ouverture d'un restaurant à Avernes

L'étude économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie sera terminée fin juillet.

Bulletin municipal

En septembre, le Conseil Municipal prendra une décision sur la faisabilité du projet au regard des études :

- De faisabilité technique
- Des réponses de l'enquête
- De l'étude de marché
- Du montage financier
- Du montant de subventions

Le Cimetière

Avant 2014, l'entretien, le désherbage du cimetière se faisait par aspersion de produits chimiques, des désherbants.

L'épandage de ces produits nocifs pour la nature, l'eau, les humains ne demandait que quelques heures de travail par trimestre. Aujourd'hui, le Conseil Municipal a fait le choix de ne plus utiliser ces produits. La seule solution qui nous reste pour désherber notre cimetière, c'est la binette et des jours de travail.

Depuis début avril à ce jour, 21 jours de travail ont été nécessaires pour effectuer l'entretien, qui, je le reconnais n'est pas parfait.

Si quelqu'un a une autre solution, le Conseil Municipal est preneur, par exemple la participation de quelques volontaires serait la bienvenue. Venez enrichir la boîte à idées à votre disposition en mairie.

Merci pour votre compréhension.

Daniel Bailleux

Ramassage des poubelles

Plusieurs fois au cours de l'année 2017, le SMIRTOM n'a pas pu ramasser les poubelles. Des véhicules stationnés rue de Chantereine, chemin du Val des Vignes, rue du Ruisseau, rue des Sources ou rue des Prés ont empêché le passage du camion benne, d'où un désagrément pour tous les habitants des rues concernées.

Pour le bien être des habitants et par respect pour le travail des ramasseurs, je vous demande de veiller à ne pas gêner le passage par un véhicule mal garé.

D'autre part, chaque logement possède plusieurs poubelles. En fonction du jour de collecte, mercredi ou jeudi, vous devez les sortir sur le trottoir le mardi soir ou le mercredi soir. Les autres jours de la semaine, elles doivent être stockées à l'intérieur de votre propriété. Certains oublient de les rentrer : cela fait désordre et peut gêner les piétons.

Merci d'avance.

Daniel Bailleux

Feux

C'est le début de l'été, suite à l'arrêté du Préfet, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire des feux (déchets verts, papiers, divers ...) dans sa propriété ou en dehors.

Compte-tenu de la sécheresse, les conséquences pourraient être dramatiques.

Nous comptons sur vous pour respecter ces règles.

La déchèterie de Vigny est à votre disposition pour traiter vos déchets.

Horaires d'ouverture de la déchèterie :

Horaires d'été - 1^{er} avril au 31 octobre - Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- Mardi : fermée
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Jeudi : fermée

- Vendredi de 14 à 19h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Dimanche de 9h à 12h

Usage de l'eau : limitations/interdictions

Par l'arrêté n°2017-1429 du 15 juin 2017, fixant des mesures de limitations ou d'interdictions provisoires des usages de l'eau, voici les mesures de restriction ou interdiction à appliquer pour notre village:

- Lavage de voiture interdit sauf dans stations professionnelles
- Arrosage des pelouses, espaces verts, espaces sportifs interdit de 10h à 20h
- Arrosage des jardins potagers interdit de 10h à 20h
- Remplissage des piscines privées interdit

Ces mesures ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eau pluviale ou d'un recyclage.

Extrait de l'arrêté: (...) Article 3 : Sanctions :

« Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe quiconque a contrevenu aux dispositions du présent arrêté. Les sanctions prévues aux articles L216-1, L216-6 à L216-13 du code de l'environnement s'appliquent. (...) »

Merci de respecter l'eau!

Tranquillité Vacances

Savez-vous que la gendarmerie offre un service « Tranquillité Vacances ». Quand vous vous absentez, vous prévenez la gendarmerie qui assure alors une surveillance accrue de votre propriété.

Le Major Valcarce nous informe qu'en 2017 ce service est peu utilisé : c'est dommage!

Incivilités

De plus en plus, nous constatons un manque de prise de responsabilité pour des dégâts provoqués dans le village. Par exemple:

- Le candélabre au bas de la côte de Gadancourt a été très abîmé par un tiers inconnu (travaux 3.500€)
- Le pavillon à côté de la mairie a été défoncé par un engin (travaux de réparation plus de 10.000€). Le pignon et le toit ont reculé de 5cm. Personne n'a laissé d'adresse.
- L'abri de bus au bout de la Rue du Château a été embouti par une voiture. Heureusement aucun enfant n'était présent. La personne s'est enfuie devant un
- Le boitier électrique de la station d'épuration a été cassé. Son changement coûte plus de 1.000€.

Normalement chacun est assuré. Pourquoi ne pas assumer ces accidents matériels et nous en faire part ? Au final, les dégâts seront réparés mais aux frais de la collectivité donc de vous-mêmes.

Démarches administratives

Depuis le 3 avril 2017, la quasi-totalité des démarches liées aux permis de conduire peuvent être réalisées sur internet. Ce dispositif, plus rapide et plus sûr, a donné toute satisfaction depuis son lancement. Il peut désormais se substituer aux modalités existantes de délivrance des permis de conduire et des démarches associées. Ainsi, à l'exception des demandes d'échanges de permis étrangers, les usagers n'ont plus à se déplacer en préfecture ou sous-préfecture du Val-d'Oise pour accomplir leurs démarches.

Depuis le 15 mai 2017, les guichets usagers de la route (permis de conduire et immatriculation des véhicules) n'accueillent plus de public à la préfecture de Cergy. Les nouvelles modalités pour accomplir les démarches sont les suivantes :

Permis de conduire : les demandes de permis de conduire sont à faire sur le site de l'ANTS, à l'adresse https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/. Pour les rares procédures qui ne sont pas encore disponibles sur internet, les demandes doivent être transmises par courrier directement à la préfecture de Cergy à l'adresse suivante :

Préfecture du Val-d'Oise CERT Permis de conduire 5 Avenue Bernard Hirsch 95010 Cergy-Pontoise

Immatriculation des véhicules : Les démarches en ligne pour l'immatriculation des véhicules sont en cours de développement. Dans l'attente de leur disponibilité, les demandes doivent être adressées, uniquement par voie postale à la sous-préfecture de Sarcelles :

Sous-préfecture de Sarcelles Bureau des usagers de la route 1 Boulevard François Mitterrand 95200 Sarcelles

Médailles d'honneur du travail

Nous félicitons vivement les Avernois qui ont reçu la médaille d'honneur du travail accordée par M. le Préfet :

Médaille ARGENT :

- Mme Séverine BENSOUSSAN
- M. Guillaume VAN DEN BORGHT

Médaille OR:

Mme Laurence MACHIN

Médaille GRAND OR :

M. Lyonel ORHANT

La Paroisse

Messes de l'été - Août :

- samedi 18h30 : à Us,
- dimanche 11h : à Avernes et à Marines,
- 15 août «Assomption de la Vierge Marie» : 11h à Sagy

Autres informations:

Le 3 septembre, installation du nouveau Curé de Marines, dont Avernes fait partie : le Père Martin TACHOIRE, à 11h à l'église de Marines. Merci au Père Sébastien THOMAS pour tout ce qu'il a accompli dans nos paroisses depuis 2012.

Le 9 septembre, rentrée de l'Église de 9h30 à 13h au Presbytère d'Avernes : forum des activités de la Paroisse, inscription à l'éveil, au caté, à l'aumônerie, etc...

Paroisse de Seraincourt : les Evêques de Versailles et de Pontoise ont décidé de la rattacher au Groupement de Paroisses de Marines au 1^{er} septembre 2017.

Secrétariat à Us : 01 30 39 71 24 - e-mail : avemari@orange.fr

Analyse de l'eau au 09/06/17

Paramètres analytiques	Valeur	Référence de qualité	
Ammonium (en NH4)	< 0,050 mg/L	< 0,1 mg/L	
Bactéries et spores *	0 n/mL		
Chlore libre **	0,15 mg/LCl2		
Conductivité à 25°C	686 μS/cm	200 à 1100 μS/cm	
Nitrates (en NO3)	36,3 mg/L	< 50,0 mg/L	
Nitrites (NO2)	< 0,01 mg/L	< 0,50 mg/L	
Entérocoques /1 00m I-MS	0 n/100mL	0 n/100mL	
Escherichia coli /1 00ml —MF	0 n/100mL	0 n/100mL	
Température de l'eau *	14,3 °C	< 25 °C	
Turbidité néphélométrique	0,1 NFU	< 2 NFU	
pH *	7,3 unités pH	6,5 à 9 unités pH	

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Etat civil

Décès

CAILLIE Alain le 08/07/2017

Naissances

- ANDREANI Marie née le 29/05/2017
- CARZON Julie née le 17/03/2017
- LOUYER CROQUETTE Coline née le 06/03/2017

Baptêmes civils

- JAILLET Noëllie le 13/05/2017
- ORHANT Lilian le 08/07/2017

Du côté de nos jeunes

Jeux intervillages

C'est à Frémainville et sous le soleil que se sont déroulés les derniers jeux intervillages. Notre village représenté par une vingtaine d'enfants formant ainsi 4 équipes a terminé à une très belle sixième place. C'est Sagy qui a remporté ces jeux et qui les organisera l'année prochaine.

Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à la réussite de cet événement festif.



On vous donne rendez-vous l'année prochaine avec pour objectif : LA VICTOIRE !

Nicolas Gouzi

A l'école

Cette année les quatre classes de l'école ont travaillé sur un projet autour du Roman de Renart. Il y a d'abord eu un travail en littérature sur le renard, le stéréotype du renard et le roman de Renart.



Au mois de décembre, les élèves de CP, CE1 et CE2, CM1 ont commencé à travailler avec Bérengère Gilberton, la comédienne qui a créé le spectacle « le Roman de Renart » au théâtre de l'Usine avec Sylvie Weissenbacher et avec l'aide d'Hubert Japelle. C'est elle qui a également réalisé les marionnettes de son spectacle le roman de Renart et le décor sous forme de livre « pop-up » avec Pierre Emile Soulié.

Petit à petit, les élèves se sont appropriés le projet de l'école : la réalisation d'un film sur le thème du renard et du roman de Renart.

- La classe de CE2/CM1 a réalisé un livre « pop-up » avec l'aide de Bérengère Gilberton. Il a servi de décor pour certains films.
- La classe de CP/CE1 a travaillé sur la création d'histoires pour sa classe et celle de CE2/CM1.
- La classe de maternelle a réalisé des marionnettes avec l'aide d'une marionnettiste, Agnès Gaulinhardy, elles ont été utilisées dans plusieurs films.

Dans toutes les classes il y a eu du travail de littérature, de production d'écrit et d'art visuel.

Au mois de février les élèves ont commencé à travailler avec Marjorie Trocq, l'intervenante musique. Avec elle, ils ont réalisé les bruitages des films et la création de chansons.



Fin mai, les élèves ont commencé à filmer. Les élèves ont été à la fois acteurs et techniciens puisqu'ils se sont occupés du matériel, de l'installation, de tenir le décor...

Les élèves ont également enregistré du son (bruitage et chansons) au studio d'enregistrement de Covent Garden à Eragny.

Une projection a eu lieu le vendredi 30 juin et chaque famille a eu un dvd avec les films des 4 classes.

Rebecca Bischops

Atelier peinture du 6 mai

Un atelier peinture pour les enfants s'est tenu le samedi 6 mai. Deux sessions ont été animées par Marie-Hélène Giusti, artiste peintre et professeur à Frémainville, chacune avec 8 enfants, pour la majorité Avernois.

Les enfants ont été ravis de découvrir ce que l'on peut faire avec de l'encre, du brou de noix, de l'acrylique et un papier plastifié.



Ils ont réalisé de très jolies œuvres sans pinceau, mais avec de petits bouts de bois, de l'eau pulvérisée, du fil, du coton...

Un petit goûter leur a été offert entre les 2 sessions.

Christine Bessodes

uillet 2017

Activités périscolaires

Les mois de juin et de juillet ont été riches en événements festifs pour les enfants de l'école du Bourg.

Le 19 juin, un goûter était organisé par la mairie au terrain de tennis le lendemain de notre brocante, suivi de tours de manège offerts personnellement par le maire Daniel Bailleux.

Puis le 26 juin, ce fut le spectacle musical, organisé par le conservatoire de musique de Vigny. Quelques enfants inscrits à la NAP éveil musical avec Marjorie Trocq y ont participé.



Enfin le 6 juillet, pour clore cette année de cantine et de garderie, nous avons organisé un pique-nique avec lâcher de ballons au terrain de tennis. Les enfants ont ensuite mis en place une partie de balle aux prisonniers.



Bonnes vacances, et rendez-vous à la rentrée. Christian Le Hetet, pour l'équipe périscolaire

Boum de l'APEB vendredi 30 juin

Le vendredi 30 juin, suite à la projection du film réalisé par l'équipe enseignante et les élèves de l'école du Bourg d'Avernes, l'APEB organisait un apéritif dinatoire accompagné d'une boum dans la salle polyvalente de l'école.

Cet apéritif, qui se voulait participatif et convivial, a réuni une soixante de parents d'élèves. Un moment chaleureux où parents et enseignantes ont pu faire davantage connaissance.

A quelques mètres, Frédéric, parent d'élève mais aussi DJ à ses heures, faisait danser petits et grands sur des

musiques connues de tous!



Une belle soirée gourmande et dansante sous le signe du partage pour clôturer cette année scolaire 2016/2017.

Hélène Riom, pour l'APEB

Rythmes scolaires et NAP à la rentrée 2017

Le décret du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire permettait au directeur académique de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et du conseil d'école, d'autoriser un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017. Pour laisser le temps de la discussion aux différentes parties concernées, pour ne pas prendre les parents au dépourvu pendant la période estivale et parce que les NAP en place à Avernes sont plébiscitées par les enfants et les parents, la municipalité d'Avernes a décidé de ne pas modifier les rythmes scolaires pour l'année scolaire 2017 / 2018. Les heures d'enseignement seront donc maintenues sur 4.5 journées et 3 heures d'activités périscolaires (NAP) facultatives continueront les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30. Le transport de la CCVC sera maintenu, permettant ainsi aux enfants inscrits le mercredi après-midi au centre de loisir de Seraincourt d'être conduits sur place dès la sortie de classe.

L'Etat n'a encore rien annoncé sur le devenir du fonds de soutien pour les activités périscolaires. Malgré cette incertitude et le fait qu'Avernes soit la seule commune environnante proposant autant d'activités, de surcroît gratuites pour les parents, la gratuité sera reconduite sur l'année 2017.

Cette large offre d'activités doit aussi son succès à l'engagement de quelques **bénévoles**, qui ont fait le bonheur de nos écoliers en 2016-2017, aussi nous leur adressons de vifs et chaleureux remerciements. Si vous souhaitez vous aussi, faire **partager une passion aux enfants** de l'école et que vous êtes disponibles aux horaires cités, n'hésitez plus et contactez la mairie ou la commission école à l'adresse avernes.ecole@gmail.com.

Chrystelle Noblia, pour la commission école

Martine Bouyssounouse, institutrice des CM1,CM2, a quitté l'école du Bourg, nous la remercions pour le travail effectué auprès de nos enfants et lui souhaitons bonne chance, elle est remplacée par Mr Laurent Dempeyroux, venant de Pontoise, nous lui souhaitons la bienvenue.

Christian Le Hetet, pour la commission école

Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
9 sept	Salon des activités	Mairie	J. Kessel
9 sept	Fête du village	Comité des fêtes	Orangerie
30 sept	Qui a tué Lemaure	Bibliothèque	Bibliothèque
30 nov	Rencontre avec un auteur	Bibliothèque	Bibliothèque



Salon des activités, le 9 septembre

Rencontrez les artisans, commerçants et associations des villages d'Avernes, Frémainville et Gadancourt, de 14h à 17h30, salle Joseph Kessel, à Avernes. C'est l'occasion pour vous de vous inscrire aux activités, ou de trouver l'artisan dont vous avez besoin.



English Atelier

L'English Atelier a été reçu à la cour d'Henri VIII.

Le French Club, euh!! la cour d'Henri VIII devrais-je dire, a chaleureusement accueilli quinze membres et familles de l'English Atelier lors du weekend de l'Ascension, chacun

étant logé chez son correspondant anglais. Ce furent trois jours de joie, d'échanges amicaux, de jeux et de pratique obligée de la langue, la consigne ayant été donnée à nos amis anglais de ne parler qu'anglais!!

Nous avons visité le château de Hever où vécut Anne Boleyn, la seconde femme d'Henri VIII, participé au banquet royal en costumes d'époque, découvert le lancer de bottes !!, nous avons eu droit à des cours de croquet (sur green) dispensés par des professionnels.



De notre côté l'English Atelier s'est mobilisé dans la confection de coiffes d'époque et de T-shirts modernes. Nous avons répondu au défi lancé par nos amis anglais qui ont interprété avec humour « Comme d'habitude » de Claude François, par un « My Way » de Franck Sinatra de toute beauté. Sans oublier deux sketches en anglais!! Nous allons avoir du mal à faire mieux et pourtant l'English Atelier est déjà à l'œuvre pour recevoir nos amis anglais en mai 2018.

Venez nous découvrir le samedi **9 septembre** lors du Salon des Activités, venez nous rejoindre dès le 23 septembre, jour de rentrée. La cotisation est de 120€/an. Nous rappelons que l'English Atelier s'adresse aux élèves de niveaux pré-intermédiaire et intermédiaire/avancé, les cours et activités étant dispensés par deux professeurs, à l'école communale d'Avernes.

Claude Corre, pour l'English Atelier

La rentrée des ateliers ICI THEATRE

L'année s'est terminée en beauté pour les ateliers théâtre enfants, ados et adultes qui ont joué leur spectacle les 09 et 10 juin dans la salle J. Kessel. Ils ont été applaudis par plus de 250 spectateurs.



Découverte du jeu théâtral, improvisation, imagination mais aussi préparation d'un spectacle seront au menu cette année encore.

Les inscriptions pour la saison 2017/2018 seront ouvertes à partir du 1^{er} septembre. Nous serons au salon des activités le 9 septembre.

Horaires:

- Enfants (de 6 à 10 ans) le mercredi de 16h30 à 18h
- Ados (11 à 14 ans) le mercredi de 18h à 19h30
- Adultes le lundi de 20h à 23h.

Renseignements au 06 95 20 37 22 -

http://ici.theatre.free.fr - ici.theatre@free.fr

David Lesné, pour ICI-Théâtre

AVERNES

Juillet 2

Bulletin municipal

Coin Culture

« L'art du théâtre ne prend toute sa signification que lorsqu'il parvient à assembler et à unir. »

Jean Vilar



(Photo: Jean Vilar dans la cour d'honneur du palais des papes en Avignon)

En ce mois de juillet, difficile de passer à côté de Jean Vilar, fondateur du festival d'Avignon (cette année du 7 au 30 juillet), devenu le plus grand théâtre du monde!

Comédien, metteur en scène et directeur de théâtre né le 25 mars 1912, Jean Vilar nous a quitté le 28 mai 1971 à Sète. C'est en 1947 qu'il créé le festival d'Avignon, qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

De 1951 à 1963 il est le directeur du Théâtre National Populaire (TNP), où Gérard Philipe sera révélé.

Fils de très modestes boutiquiers tenant une merceriebonneterie (fondée par Côme Vilar, le grand-père), son père exige de lui une heure de violon quotidienne et lui fait découvrir les classiques au travers des éditions populaires de l'époque.

En 1932, il quitte son univers provincial pour suivre à Paris des études de Lettres à la Sorbonne. Assistant par hasard à une répétition de RICHARD III de Shakespeare, au Théâtre de l'Atelier, il trouve sa vocation.

En 1941, il découvre le plaisir de jouer devant des publics populaires. Ayant intégré la compagnie en tant qu'auteur, il écrit *La Farce des filles à marier* et *Dans le plus beau pays du monde*.

1942 marque la création de sa propre compagnie dite *des Sept.* Pour sa première mise en scène, il choisit *La Danse de Mort* de Strinberg.

En 1947, à l'initiative de René Char, la Semaine d'Art en Avignon, en septembre, est liée à une grande exposition d'art contemporain. Trois créations dans trois lieux différents, dont la célébrissime cour d'honneur du palais des papes. Plus de 4000 spectateurs donnent naissance au FESTIVAL l'année suivante.

Vilar est ensuite nommé directeur du palais de Chaillot en août 1951 ; lieu auquel il rend son nom d'origine : Théâtre National Populaire.

Les succès s'enchaînent ainsi jusqu'en 1971...

Depuis, plusieurs dizaines de bâtiments et de lieux publics portent son nom. En Avignon, la maison Jean Vilar rassemble ses archives personnelles, les maquettes et les costumes des spectacles qu'il a créés en Avignon.

La bibliothèque

Votre bibliothèque est toujours très active. Plusieurs évènements sont prévus en 2017 :

Une enquête policière interactive « Qui a tué Lemaure? » sera proposée le **week-end du 30 septembre-1**^{er} **octobre**. Vous pourrez venir jouer, seul ou en binôme, le rôle d'un enquêteur et devrez découvrir, à l'aide d'une tablette, qui est l'assassin. Cette animation très ludique est accessible à tous à partir de 10 ans. Les inscriptions seront obligatoires, un maximum de 3 enquêtes pouvant se dérouler en même temps. Des créneaux d'1 heure vous seront proposés, le samedi entre 14h et 18h et le dimanche de 10h à 12H et de 14h à 17h.

Pour les adultes, une rencontre-dédicace avec l'écrivain Valentine Goby, autour notamment de son dernier roman « Un paquebot dans les arbres » dont l'action se déroule dans le Vexin (La Roche-Guyon, Aincourt, Limay, Les Mureaux...). Cette rencontre est prévue le **jeudi 30 novembre.**

Horaires d'ouverture

Depuis janvier, les horaires d'ouverture ont été modifiés, en raison de la trop faible fréquentation le mardi, ne justifiant pas la présence systématique de bénévoles. La bibliothèque est donc ouverte :

- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Nous sommes néanmoins à votre écoute et sommes prêts à envisager de nouveaux créneaux d'ouverture qui correspondraient mieux à vos souhaits. N'hésitez pas à nous en faire part de vive voix ou par mail (bibliotheque.avernes@orange.fr)

Mise à disposition d'un ordinateur avec accès Internet

Un ordinateur est maintenant à disposition de ceux qui le souhaitent pendant les horaires d'ouverture, pour permettre des recherches sur Internet, des travaux spécifiques...

Nous pouvons également envisager d'ouvrir l'accès à l'ordinateur sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture. N'hésitez pas à venir l'utiliser.

La mise en ligne de notre catalogue est par ailleurs en cours, pour permettre à ceux qui le souhaitent de consulter la liste des ouvrages disponibles et de réserver en ligne ceux qui les intéressent.

Renouvellement des ouvrages :

La bibliothèque renouvelle 2 fois par an les ouvrages proposés qui nous sont prêtés par la Bibliothèque départementale. Nous avons ainsi renouvelé une partie de nos ouvrages en février et vous disposez donc de nouvelles possibilités de lecture. Profitez-en pour venir nous rendre visite.

Christine Bessodes, pour la bibliothèque

Comité de rédaction : D. Bailleux, S. Poulain-Duval

Contributeurs : C Bessodes, R. Bischops, P. Blanchard, C. Corre, P. Furlan, N. Gouzi, C. Le Hetet, D. Lesné, C. Noblia, H. Riom

Photos: C. Bessodes, R. Bischops, P. Blanchard, C. Corre, N. Gouzi, C. Le Hetet,, D. Lesné, S. Poulain, H. Riom

Impression : Ets Chartrez